

<http://ujfp.org/spip.php?article6913>

The logo consists of the letters 'UJFP' in a bold, sans-serif font. The letters are rendered in a dark red color and are heavily pixelated, giving them a blocky, digital appearance. The background behind the letters is a light, slightly blurred gradient.

Contre la xénophobie d'État, nous domicilions tous les sans papiers !

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

The logo consists of the letters 'UJFP' in a bold, sans-serif font. The letters are rendered in a solid, vibrant red color. The background is plain white.

Date de mise en ligne : lundi 4 février 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'Union juive française pour la paix se déclare solidaire de Marcel Dekervel, militant de RESF à Amiens, sommé par le Préfet de la Somme de confirmer deux attestations d'hébergement qu'il a émis « au profit d'étrangers en situation irrégulière ».

À savoir deux familles, pour un total de sept personnes. Il sous-entend le « caractère douteux » de ses déclarations et menace Marcel Dekervel en lui rappelant que le délit de « fausse attestation » est condamnable en justice par trois ans de prison et 45 000 euros d'amende (selon le code pénal), voire de cinq ans et 30 000 euros (selon le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

L'UJFP est engagée depuis plusieurs années dans le mouvement de soutien aux délinquants solidaires. Notre histoire est celle de nombreux juifs qui furent sous Vichy des [enfants cachés](#), accueillis et protégés par des femmes et des hommes de conscience qui ont osé braver les lois criminelles en vigueur, négligeant les risques encourus..

Nous voulons passer le flambeau de cette résistance face aux Autorités racistes, aux délinquants solidaires d'aujourd'hui et [nous exigeons qu'aucune poursuite ne soit exercée contre Marcel Dekervel](#), ce citoyen solidaire exemplaire.

La Commission Antiracisme de l'UJFP, le 3 février 2019.